BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ

البنـــك التـــونســـي للتـضـامن

BTS BANK

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 4 /2024 POUR LA SELECTION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BTS POUR PRESIDER LE COMITE DES RISQUES

Dans le cadre de l'application des dispositions des articles 47 et 52 de la loi n°48-2016 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissement financiers et de la circulaire BCT n° 2021-05 du 02 juillet 2021 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et les Etablissements Financiers la Banque Tunisienne de Solidarité BTS Bank lance un appel à candidature pour la désignation d'un Administrateur à son Conseil d'Administration pour présider le comité des risques.

I. Objet :

La Banque Tunisienne de Solidarité BTS Bank se propose de sélectionner, par voie d'appel à candidature, un Administrateur indépendant personne physique pour siéger dans son Conseil d'Administration pour un mandat de 3 années **(2024-2025-2026)** et présider le comité des risques.

II. Conditions d'éligibilité :

Le candidat au poste d'Administrateur au Conseil d'Administration de la BTS BANK pour présider le comité des risques doit être indépendant au sens de l'article 47 de la loi n°48-2016 du 11 juillet 2016 et doit remplir également les conditions énumérées dans les « Termes de Référence », dont notamment :

- Détenir un diplôme universitaire dans les domaines de la finance, la comptabilité, les sciences économiques ou les sciences de gestion (une maitrise ou un diplôme équivalent au minimum) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine bancaire, financier et comptabilité et toutes autres activités se rapportant à la gestion des risques
- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des risques bancaires ;

III. Constitution du dossier de candidature:

Le dossier de candidature à présenter pour ledit poste doit comporter les documents ci-après :

1) Une demande de candidature au poste d'Administrateur indépendant au nom de Madame la Présidente Une demande de candidature au poste d'Administrateur Indépendant au nom de Madame la présidente du Conseil d'administration de la BTS Bank.
2) Une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le candidat, les motifs de sa candidature, son profil ;
3) Le document des ("Termes de Référence") portant la mention lu et approuvé avec la signature légalisée du candidat ;
4) La fiche signalétique dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 1 du document "Termes de Référence" ;
5) Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat (diplômes universitaires obtenus dans les spécialités en relation avec la finance ou la comptabilité ou les sciences économiques ou les sciences de gestion des risques ainsi que les justificatifs d'avoir une expérience professionnelle dans le domaine bancaire) et ce en copie conforme ;
6) Les documents justifiant les qualifications du candidat dans les domaines de la gestion des risques ;
7) Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat : Attestation(s) de travail originale(s) ou copie(s) conforme(s) justifiant l'expérience professionnelle du candidat ;
8) Les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre de Conseil d'Administration d'une société anonyme ;
9) Le curriculum vitae du candidat suivant modèle en annexe 2 du document "Termes de Référence" ;
10) Une copie de la carte d'identité nationale ;

11) Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 3 du document "Termes de Référence" ;
12) Extrait du casier judiciaire (Un bulletin numéro 3) datant de moins de 3 mois à la date limite du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes ;
13) Une déclaration sur l'honneur de non faillite, dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 4 du document "Termes de Référence"
14) Une copie certifiée conforme du certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale
15) Une attestation de la situation fiscale.

Tout dossier de candidature ne comportant pas les documents énumérés ci-dessus sera éliminé.

Le candidat s'engage à remettre à la BTS Bank tout document jugé par elle nécessaire ;
Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la BTS Bank, par écrit, selon l'une des modalités suivantes :

- **Par Fax: 71 891 542**
- **Par Email : samaali.h@bts.com.tn**
- **Par Courrier adressé à la BTS Bank (BOC) 56 Avenue Mohamed V Tunis 1002**

Retrait des termes de référence

Les candidats intéressés par ce poste peuvent retirer les termes de référence gratuitement auprès **de la BTS BANK (Mme HASNA SAMAALI) au 2ème étage du siège la BTS Bank** pendant les horaires de travail.

IV. Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par ce poste doivent faire parvenir leur demande sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapide Post ou déposé directement, contre décharge, au bureau d'ordre central de la BTS Bank, 56, Av Mohamed V - 1002 Tunis, **au plus tard le mercredi 28 Février 2024 à 16h**, date limite de réception des dossiers de candidature, le cachet du bureau d'ordre central de la BTS fait foi.
Le dossier de candidature doit parvenir à la BTS Bank par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par porteur contre décharge, à l'adresse suivante :

BTS BANK
Bureau d'ordre central
56, Avenue Mohamed V 1002 Tunis.

L'enveloppe extérieure, libellée **au nom de Madame la Présidente du Conseil d'administration de la BTS Bank**, doit porter la mention apparente suivante :

« Ne pas ouvrir candidature au poste d'Administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de la BTS Bank (2024-2026) pour présider le comité des risques »

L'évaluation et la classification des candidatures seront arrêtés par le Comité de Nomination et Rémunération de la banque.
- Le candidat retenu sera proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la banque relative à l'exercice 2023.
- Les résultats définitifs de cet appel à candidatures seront communiqués aux intéressés, après l'obtention de l'accord des autorités compétentes.